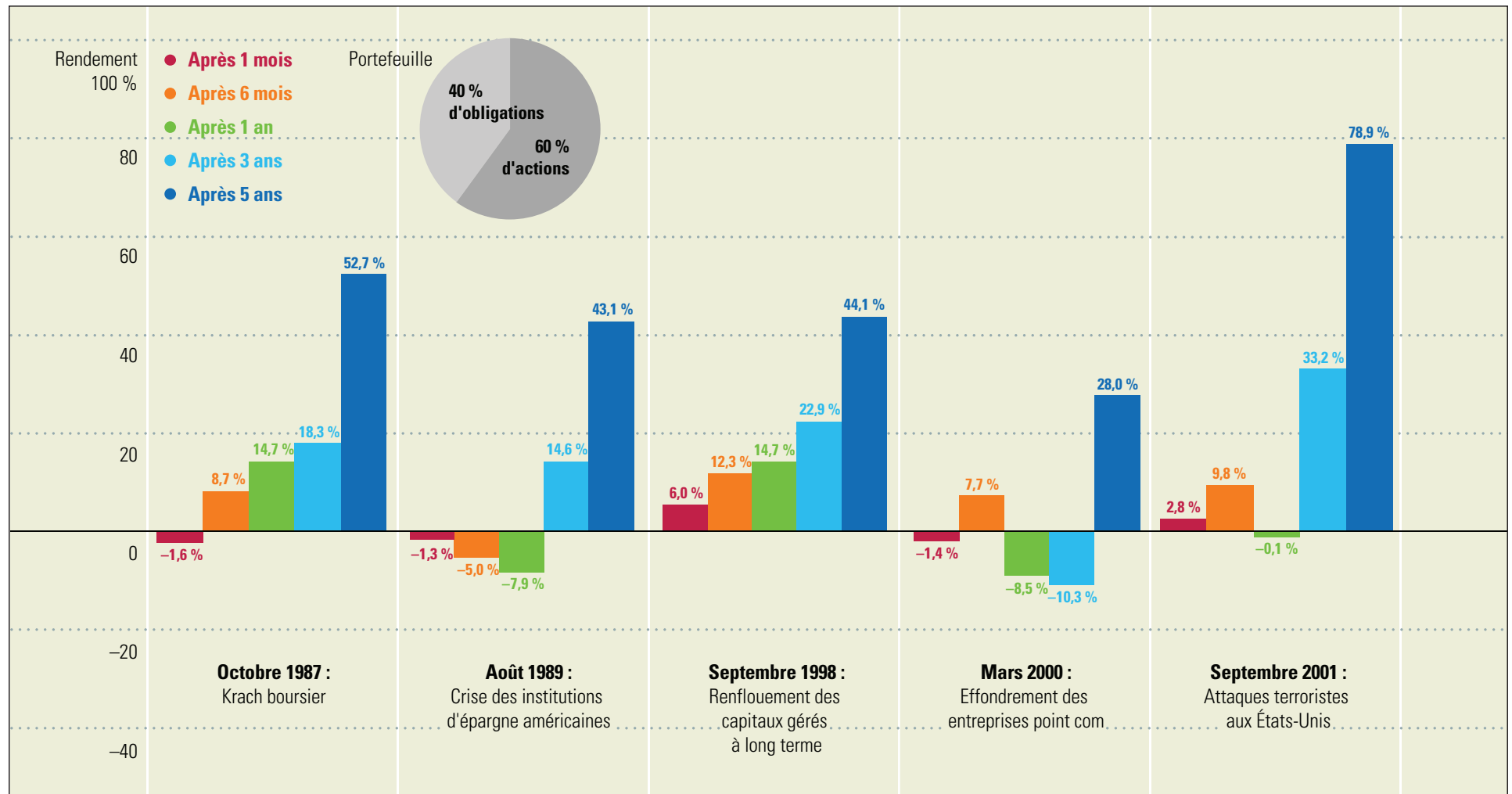




Le redressement du marché canadien après les crises financières

Durant les crises financières, les cours des actions souffrent. Toutefois, ils remontent d'ordinaire avec le temps



Toutes les valeurs sont représentées en dollars canadiens. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs. Les rendements reflètent le changement en pourcentage de l'indice, de la fin du mois où l'événement s'est produit à un mois, six mois, un an, trois ans, et cinq ans après. Ce graphique a été élaboré uniquement à des fins d'illustration et ne représente pas un placement particulier. Un placement ne peut pas être effectué directement dans un indice. © 2008 Morningstar Inc. Tous droits réservés.



GUIDE DE PLACEMENT | STRATÉGIE

MORNINGSTAR®

Le redressement du marché canadien après les crises financières

Durant les crises financières, les cours des actions souffrent. Toutefois, ils remontent d'ordinaire avec le temps

Ces images illustrent les rendements cumulés d'un portefeuille équilibré (60 % d'actions / 40 % d'obligations) à la suite de cinq crises financières historiques. Sur le court terme, les incertitudes liées à de tels chocs extérieurs peuvent mener à des pertes de valeur soudaines. Par exemple, le portefeuille affichait un rendement négatif un mois après le krach boursier d'octobre 1987. Par contre, les rendements étaient beaucoup plus attrayants au cours d'une période plus longue, et les investisseurs qui sont restés dans la course ont été largement récompensés.

La peur et l'incertitude pourraient amener les investisseurs à vendre leurs placements durant les périodes difficiles, les cours ayant tendance à la baisse. Les portefeuilles pourraient se ressentir de transactions fondées sur ces émotions. Les investisseurs qui vendent durant une chute des prix pourraient subir des pertes à court terme. Ce phénomène est aggravé s'ils tergiversent et hésitent à retourner sur le marché, et manquent éventuellement, ne serait-ce qu'en partie, la remontée potentielle. La leçon à retenir est que la patience peut payer des dividendes.

La diversification peut aussi limiter les pertes durant les marchés turbulents. L'effondrement des entreprises point com en 2000 a causé une perte dans le portefeuille. Toutefois, c'était moins sévère un an et trois ans après la crise. De plus, après cinq ans, le portefeuille a réalisé un gain de 28 %. Un des principaux avantages de la diversification est la réduction du risque, et pas nécessairement l'augmentation du rendement, sur le long terme. Un portefeuille diversifié peut aider à atténuer des variations extrêmes des cours.

Les obligations gouvernementales sont garanties par l'engagement de courtoisie internationale réciproque du gouvernement canadien au paiement ponctuel du capital et des intérêts, alors que les revenus et le capital investi dans les actions ne sont pas garantis. Les actions ont été plus volatiles que les obligations. La diversification n'élimine pas le risque de pertes sur les investissements.

À propos des données

Les actions, dans cet exemple, sont représentées par l'indice composé S&P/TSX. Les obligations sont représentées par une série de rendements totaux calculés par Morningstar pour les obligations de la Banque du Canada sur 10 ans ou plus jusqu'en août 1976, pour les obligations gouvernementales de Scotia Capitaux sur 10 ans ou plus jusqu'en décembre 2006, et pour les obligations gouvernementales de Citigroup Canada sur 20 ans ou plus par la suite. Les calculs sont effectués sur l'hypothèse de données mensuelles. Les données présument que tous les revenus ont été réinvestis et ne tiennent pas compte de l'impôt ou du coût des transactions. Pour la crise des institutions d'épargne américaines, le mois d'août 1989 a été choisi, car c'était le mois où la loi intitulée "Financial Institutions Reform, Recovery and Enforcement Act of 1989" est entrée en vigueur. Pour le renflouement des capitaux gérés à long terme, septembre 1998 a été choisi parce que c'est à cette date que les fonds spéculatifs ont été renfloués par diverses institutions financières.

©2007 et plus tôt, Morningstar, Inc. Tous droits réservés en vertu des conventions internationales, universelles et panaméricaines sur la propriété intellectuelle. Ce graphique ne peut, en totalité ou en partie, être reproduit, conservé pour une récupération ultérieure ou transmis sous quelque forme et de quelque manière que ce soit – électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement, bande vidéo ou autrement, sans l'autorisation écrite préalable de Morningstar, Inc.



630, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 1820, Montréal (Québec) H3B 1S6 | www.ci.com

Bureau de Montréal
514-875-0090
1-800-268-1602

Toronto
416-364-1145
1-800-268-9374

Calgary
403-205-4396
1-800-776-9027

Vancouver
604-681-3346
1-800-665-6994

Service à la clientèle
Français: 1-800-668-3528
Anglais : 1-800-563-5181